



Institut national de la statistique
et des études économiques

Mesurer pour comprendre

Le pouvoir d'achat du salaire net moyen a progressé de 4,0 % dans le secteur privé et de 1,4 % dans la fonction publique entre 2012 et 2022

Insee Résultats

Paru le : 12/12/2024

Entre 2012 et 2022, le pouvoir d'achat des salaires a davantage progressé dans le privé que dans le public

Entre 1996 et 2022, le salaire net moyen en équivalent temps plein (EQTP) des salariés du secteur privé a augmenté de 14,1 %, en euros constants (c'est-à-dire corrigé de l'inflation), soit +0,5 % par an en moyenne. Le salaire des ouvriers a progressé de 16,3 % sur cette période, soit plus rapidement que celui des autres catégories socioprofessionnelles (+11,2 % pour les employés, +3,4 % pour les cadres et +2,4 % pour les professions intermédiaires). Les salaires d'une partie des employés et des ouvriers, notamment les moins qualifiés, sont proches du Smic et peuvent bénéficier de ce fait de ses revalorisations, directement ou par un effet de diffusion, au travers notamment d'accords de branches. Les salaires des cadres sont quant à eux davantage sensibles aux chocs conjoncturels car ils intègrent une part variable en général plus importante que pour les autres catégories socioprofessionnelles.

Sur une période plus récente, entre 2012 et 2022, le salaire net moyen en EQTP a progressé de 4,0 % en euros constants dans le privé, soit une hausse de 0,4 % par an en moyenne. Les évolutions atypiques des dernières années (forte hausse en 2020 puis baisses en 2021 et 2022) résultent pour partie des modifications temporaires dans la composition de l'emploi, imputables à la crise sanitaire (les périodes de chômage partiel et les destructions momentanées d'emploi ont en effet davantage concerné les emplois les moins rémunérateurs, rehaussant ainsi mécaniquement le salaire moyen de façon temporaire) et d'autre part de la forte hausse des prix enregistrée depuis fin 2021, l'inflation atteignant 5,2 % en moyenne en 2022. Sur la même période, entre 2012 et

2022, le salaire net moyen en EQTP dans l'ensemble de la fonction publique a augmenté de 1,4 % en euros constants (+0,1 % par an en moyenne). En légère baisse durant la décennie 2010, il a rebondi depuis 2020, en particulier dans la fonction publique hospitalière (FPH), à la faveur des primes exceptionnelles versées durant la crise sanitaire puis des mesures de revalorisations prises dans le cadre des accords du Ségur de la Santé (+8,1 % en euros constants entre 2012 et 2022). Sur cette même période, le salaire net moyen en EQTP a augmenté de 1,7 % en euros constants dans la fonction publique territoriale (FPT), et a diminué de 1,7 % en euros constants dans la fonction publique de l'État (FPE). Le salaire net moyen en EQTP des fonctionnaires a augmenté de 2,2 % entre 2012 et 2022 : -1,8 % pour les fonctionnaires de catégorie A, -5,2 % pour ceux de catégorie B et +1,8 % pour ceux de catégorie C. La forte baisse constatée pour les fonctionnaires de catégorie B est en grande partie imputable à des reclassements de corps dans la FPH. Celui des non-fonctionnaires (hors personnels médicaux) a augmenté de 1,5 % en dix ans et celui des personnels médicaux de 6,8 %.

Les écarts de salaire entre femmes et hommes se réduisent sur longue période, mais demeurent substantiels

L'écart de salaire net moyen en EQTP entre femmes et hommes dans le secteur privé est de 13,9 % en 2022, en incluant apprentis et stagiaires (en les excluant, l'écart est de 14,0 %). Cet écart résulte pour partie des différences de structure des emplois des femmes et des hommes, notamment par secteur et niveau de qualification. Il s'est réduit de près de 8,5 points entre 1996 et 2022, soit environ -0,3 point par an. En effet, le salaire net moyen en EQTP en euros constants des femmes a progressé plus rapidement que celui des hommes sur la période : +0,8 % par an en moyenne pour les premières, contre +0,4 % pour les seconds. Cela résulte notamment de la hausse de la part des femmes parmi les emplois les plus qualifiés et les plus rémunérateurs (en particulier parmi les cadres, leur part passant de 24 % en 1996 à 37,5 % en 2022), même si elles demeurent minoritaires parmi les emplois les mieux rémunérés : par exemple, elles représentent moins d'un quart des 1 % des salariés les mieux rémunérés, contre plus de 40 % de l'ensemble des salariés du privé.

Entre 2012 et 2022, l'écart de salaire net moyen dans la fonction publique entre les femmes et les hommes (calculé en excluant les apprentis et stagiaires) s'est réduit de 4,0 points, pour s'établir à 11,7 % en 2022.

- - -

[Séries longues sur les salaires dans le secteur privé](#)

[Séries longues sur les salaires de la fonction publique](#)